

A.S.B.L. « ROI ALBERT 1er »

N° d'entreprise : 4616.369.55 – Siège social : Rue Branche Planchard, 104 à 4000 – LIEGE

Compte rendu de l'assemblée générale statutaire du 5 septembre 2020

Administrateurs présents : C. CAILLET-KLEPPER, M. CAILLET, G. GEORGES, R. JAMOUL, M. KLEPPER, J.-C. LAMOTTE, C. MARZEE-CAILLET, J.-M. MAESEN, L. MARTIN, A. PELZER, J. SCHMIT et P. SEPTON.

Administrateurs excusés avec procuration : néant.

Administrateurs excusés sans procuration : R. THONON et A. SOTELET.

Membres effectifs présents : P. COMANNE, M. LETURGER, G. SCHOUMACKERS, P. LEMLYN, F. LAMBOTTE et C. KLEPPER.

Membres effectifs excusés avec procuration : L. ROSE et C. FLEUSTER pour M. CAILLET.

Membres effectifs excusés sans procuration : C. MAIRY, J.-L. MATHET et R. CONRARDY.

Président d'honneur excusé sans procuration : le Gouverneur de la Province de Liège, M. Hervé JAMAR.

Accompagnant : L. DEHOUSSE, Président de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

1. Mot d'accueil du Président a.i., M. Michel CAILLET suivi d'une minute de recueillement à la mémoire des 3 défunts : M. Roger LARDINOIS, M. Maurice GODELAINE et d'Annie CORDY suivi de la Brabançonne.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2019.

- a. A la question posée par le Colonel e.r. Philippe COMANNE, concernant le retrait de notre association du Comité d'Entente des Associations patriotiques de Liège, il a été répondu que le futur examen de la poursuite de notre participation au Comité d'Entente mentionné au procès-verbal du 11 mai 2019 avait fait l'objet d'une décision de retrait lors de la réunion du comité du 16 novembre 2019 (voir son procès-verbal).
- b. Pour clarifier la validité de cette décision prise par notre comité en date du 16 novembre, le retrait a été soumis aux votes des membres de cette assemblée générale. Ceux-ci ont confirmé le retrait de l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » du Comité d'Entente après avoir entendu les griefs à l'encontre du Comité d'Entente exposés par plusieurs administrateurs.
- c. In fine, l'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2019.

3. Démission de la Présidente, Mme Christelle CAILLET-KLEPPER

Le secrétaire, M. Alain PELZER, donne lecture de la lettre de démission de la Présidente, annonçant la remise de sa fonction de présidente à la disposition des administrateurs.

4. Nomination d'un nouveau président

Le secrétaire annonce qu'il n'a reçu que la candidature de M. Michel CAILLET et en donne lecture. M. Michel CAILLET est accepté, à l'unanimité des administrateurs présents, comme nouveau président. Les membres de l'assemblée générale le félicitent.

5. Présentation du rapport moral de l'année 2019 par le secrétaire, M. Alain PELZER

- a. voici le relevé des événements, activités et faits marquants qui ont marqué la vie de notre association en 2019 :
- b. réception de la lettre de la Province de Liège octroyant une subvention de 750 € à notre association pour l'année 2019.
- c. assemblée générale statutaire le 9 février 2019 à l'Espace Belvaux à Grivegnée.
- d. reconnaissance préparatoire à la statue équestre du Roi Albert 1er le 12 février 2019 pour la cérémonie du 18 février avec les représentants des différents détachements.
- e. cérémonie du 85^{ème} anniversaire de la Mort du Roi Albert 1er, commémorée à la statue équestre du Roi Albert 1er à Liège et suivie de la réception au Palais Provincial le 18 février 2019.
- f. réception du subside pour 2017 (750 €) de la Province de Liège et envoi de la demande de subside pour 2018 en décembre 2018.
- g. assemblée générale extraordinaire le 11 mai 2019, tenue à l'Espace Belvaux à Grivegnée, pour présenter la comptabilité 2018 et pour permettre la remise de la décharge aux trésorier, administrateurs et vérificateur aux comptes 2018.
- h. réunion du conseil d'administration, tenue à l'Espace Belvaux à Grivegnée le 16 novembre 2019.
- i. participations de M. Joseph SCHMIT et de M. Jean-Marie MAESEN, respectivement comme Porte-drapeau de l'ASBL « Roi Albert 1er » et comme Porte-drapeau provincial de la Fédération Royale des Vétérans du Roi Albert 1er, lors des cérémonies patriotiques ou des événements suivants en 2019 :
 - i. le 8 février à la chapelle du Mémorial Walthère Dewé au Thier-à-Liège,
 - ii. le 16 février à Visé
 - iii. le 18 février pour l'Anniversaire de la Mort du Roi Albert 1er à la statue équestre du Roi Albert 1er à Liège,
 - iv. le 6 avril à la cérémonie de la Fraternelle Royale des Garnisons des Forts de Liège au Mémorial Interallié à Cointe,
 - v. le 28 avril à Chénée pour une cérémonie d'hommage aux Paras de la Légion Etrangère,
 - vi. le 8 mai au Monument National à la Résistance à Liège pour le 74^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la libération des camps,
 - vii. le 18 mai à la cérémonie au Fort de Flémalle,
 - viii. le 24 mai à la cérémonie au Fort de Bonnelles, le 23 juin à la cérémonie du Rassemblement des Porte-drapeaux à Fraiture-en-Condroz,
 - ix. le 7 juillet à la 28^{ème} manifestation patriotique d'Hallembaye,

- x. le 14 juillet au Cimetière de Robermont pour la Fête nationale française,
- xi. le 21 juillet au Monument National à la Résistance pour la Fête nationale belge,
- xii. le 15 août à la cérémonie d'hommage aux Défenseurs et aux Victimes de l'explosion du Fort de Loncin,
- xiii. le 31 août à la Chapelle d'Herberin de Fraiture-en-Condroz à la mémoire des victimes civiles du massacre en septembre 1944,
- xiv. le 6 septembre à la cérémonie organisée par le « White Bison » à Bierset,
- xv. le 7 septembre à la commémoration de la Libération de la ville de Liège à l'Enclos des fusillés de la Citadelle,
- xvi. le 3 novembre à la cérémonie au Château de Peralta à Angleur en mémoire des Postiers liégeois,
- xvii. le 12 novembre à la commémoration de l'Armistice au Cimetière de Robermont,
- xviii. le 15 novembre au Te Deum pour la Fête du Roi à la Cathédrale et le 4 décembre au Fort de la Chartreuse en mémoire des militaires des Régiments liégeois tués lors des 2 guerres mondiales.

Les membres de l'assemblée générale approuvent le rapport moral présenté par le secrétaire.

6. Présentation du rapport du trésorier, M. Marc KLEPPER, pour la comptabilité de l'année 2019.

- a. Au 1 janvier 2019, l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » disposait de 1.253,86 €.
- b. Au 31 décembre 2019, l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » disposait de 855,06 €.
- c. Le trésorier signale que nos rentrées provenaient exclusivement des cotisations annuelles versées par nos 39 membres et du subside annuel de 750 € donné par la Province de Liège.
- d. nos principales dépenses étaient justifiées par l'achat des gerbes déposées aux cérémonies, l'achat de timbres, de cartouches d'imprimante et de pins « pâquerettes » qui ont été offerts aux écoliers lors de la cérémonie du 18 février 2019.

7. Présentation du rapport de la vérificatrice aux comptes de l'exercice 2019, Mme. Catherine MAIRY

- a. En l'absence de la vérificatrice aux comptes, Monsieur G. SCHOUMACKERS s'est chargé de donner lecture du rapport de la vérification des comptes de l'exercice comptable 2019 établi par Madame Catherine MAIRY.
- b. Dans ce rapport, la vérificatrice propose aux membres de l'assemblée générale de donner la décharge au Trésorier pour la comptabilité 2019. Les membres de l'assemblée générale acceptent à l'unanimité de donner la décharge au trésorier, aux administrateurs et à la vérificatrice aux comptes pour la comptabilité 2019.
- c. L'assemblée remercie le trésorier et la vérificatrice pour leur travail.

8. Nomination d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice 2020

Le Colonel e.r. Philippe COMANNE se propose de vérifier les comptes pour l'exercice 2020 avec l'approbation de l'assemblée.

9. Cotisation 2021

Les membres de l'assemblée décident de fixer le montant de la cotisation à minimum 12 €.

10. Débriefing de la cérémonie du 18 février à la statue équestre et du banquet de la Fraternelle Royale des Garnisons des Forts de Liège organisé au « Domaine les Waides » à Cointe

- a. **Cérémonie** : bon déroulement avec une excellente participation des écoles mais problème de sonorisation.
- b. **Banquet** : une réussite au niveau de la participation (42 participants), de l'organisation et de l'ambiance générale. Excellent repas et très bon service pour un prix décent.

11. Visites du Mémorial du Fort de Breendonk et du musée de la Caserne Dossin en 2020

A cause de la pandémie de coronavirus, ces visites programmées ont dû être annulées et seront remboursées par le trésorier. Comme plusieurs associations organisent également ces mêmes visites, il est décidé de visiter un autre site de mémoire en 2021. La proposition de visiter un site de la guerre de 14-18 est acceptée.

12. Candidatures au poste d'administrateur

- a. Les candidatures de M. Marcel LETURGER, M. Philippe LEMLYN, M. Gilbert SCHOUMACKERS et de Melle Camille KLEPPER comme administrateur sont acceptées à l'issue du vote secret des administrateurs et des membres effectifs. L'assemblée félicite ces 4 nouveaux administrateurs pour cet engagement dans notre asbl.
- b. **Constatation importante** : pour pouvoir examiner le renouvellement des mandats de 5 ans de chaque administrateur lors des assemblées générales statutaires, **il est nécessaire de tenir un calendrier des nominations des administrateurs.**
- c. Roger Jamoul se chargera d'établir un projet de renouvellement périodique des administrateurs

13. Divers et tour de table

- a. P. COMANNE
 - i. signale que le Comité d'Entente ne dépose des gerbes qu'au nom des associations patriotiques qui en sont membres,
 - ii. demande une diffusion annuelle des listes des membres effectifs, des administrateurs et des membres d'honneur de l'association. Réponse : le président s'en chargera.
- b. R. JAMOUL
 - i. demande à pouvoir remettre, en sa qualité de Président national de la Fédération Royale des Vétérans du Roi Albert 1^{er}, la Médaille de Fidélité

à M. Jean-Claude LAMOTTE, Président de la F.N.C. en Province de Liège, pour son long engagement au profit des associations patriotiques.

c. G. GEORGES

- i. déclare « Au nom de tous les membres de l'A.S.B.L. Roi Albert 1^{er} », que nous vivons en ce jour **un moment symbolique, honorifique et historique** mais surtout cordial **dans la vie de notre association** avec le 90^{ème} anniversaire de notre doyen, M. Robert THONON, et la nomination de notre plus jeune administratrice en la personne de Melle. Camille KLEPPER qui vient de fêter ses 18 ans.
- ii. Certains appelleraient ce moment « le devoir de mémoire » que d'autres appelleraient « la transmission de mémoire ».
- iii. En effet, Robert, qui est excusé aujourd'hui, souhaite, par notre intermédiaire, passer le devoir de mémoire à un élément particulièrement jeune.
- iv. Nous confions donc aujourd'hui une mission importante à Camille.
- v. Nous la remercions d'accepter cette mission et nous lui souhaitons de bien remplir sa fonction et ce, le plus longtemps possible. Vu le covid, nous allons te remercier simplement par nos applaudissements.

d. M. CAILLET

- i. informe que **la cérémonie à la statue équestre pour le 87^{ème} anniversaire de la Mort du Roi Albert 1^{er} aura lieu le jeudi 11 février 2021.**
- ii. informe qu'une lettre et une corbeille de fruits ont été envoyés au Gouverneur avec nos souhaits d'un prompt rétablissement après sa grave opération.
- iii. signale qu'il a déploré la limitation de la participation à 4 porte-drapeaux pour la cérémonie du 21 juillet auprès du Gouverneur, sans être au courant de son état de santé. On ignore qui a prescrit cette limitation.
- iv. informe des actes de vandalisme constatés au cimetière de Robermont (vols du buste du Roi Albert 1^{er} et de plaques aux tombes militaires) et au pont Albert (vol du drapeau déjà à 2 reprises).
- v. Pour remplacer le buste du Roi Albert 1^{er} disparu, les recherches d'une solution, de sponsors et/ou d'appel au public sont en cours.
- vi. Au pont Albert, le drapeau a été pour la seconde fois dérobé. Il sera dorénavant installé avant les cérémonies et sera enlevé à leur issue.
- vii. Vu l'absence forcée de Robert Thonon, le président se rendra à son domicile avec son épouse et Roger Jamoul. L'asbl Roi Albert 1^{er} honorera notre vice-président honoraire en lui octroyant la cravate de commandeur du mérite des Vétérans du Roi Albert 1^{er}, distinction qui sera remise par son président national. Des fleurs seront également remises à son épouse.

Le nouveau Président en titre et en fonction, M. Michel CAILLET, clôture l'assemblée générale statutaire 2020 et remercie les membres de leur présence et de l'intérêt témoigné durant cette assemblée.

Rédigé par le Secrétaire.

Le 10 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Caillet', with a horizontal line underneath.

Alain PELZER
Secrétaire

Michel CAILLET
Président